

Soins d'urgence aquatique/DEA (SUA/DEA)

La Société de sauvetage est la seule à offrir le brevet Soins d'urgence aquatique/DEA, exigé par le [Règlement sur la sécurité dans les bains publics](#), qui stipule que les propriétaires d'installations aquatiques de moins de 100m², notamment les hôtels et les terrains de camping, doivent s'assurer qu'un employé possédant cette certification soit sur les lieux.

Ce certificat permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les techniques relatives à l'administration des soins d'urgence en milieu aquatique et ainsi assumer un rôle de premier intervenant dans son milieu de travail. Ils peuvent, grâce à l'approche pratique, apprendre les principes des soins à prodiguer dans le cas des blessures rencontrées le plus fréquemment dans les piscines ou les lieux de baignade, y compris le traitement à administrer aux victimes en arrêt cardiorespiratoire. L'enseignement est axé sur la vérification des signes vitaux, le choix des priorités et les principes des soins d'urgence aquatique élémentaires.

Il permet aussi aux candidats d'utiliser un défibrillateur externe automatisé et d'administrer de l'adrénaline par auto-injecteur* lors des situations prescrites par le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence.

L'association des hôteliers du Québec (AHQ) et Camping Québec se sont associés au Conseil québécois des ressources humaines en tourisme et à la Société de Sauvetage pour faciliter l'accès à cette formation dans le secteur de l'hébergement.

- Préalable(s) :**
- 1) Être âgé de 14 ans
 - 2) Être capable de nager**
- De plus, un pré-test de 10 questions est à compléter avant de débiter la formation et la clientèle devra être en mesure d'effectuer les exercices pratiques requis pour réussir le cours.

Approche pédagogique :	Cours (formule conventionnelle ou intensive)
Période de validité :	Deux ans (2) si utilisé comme permis de travail
Période de requalification :	Deux ans (2) suivant la date d'expiration
Durée du cours :	20 heures

* Le contenu du cours Anaphylaxie-secouristes (1.5h)

** Être capable de nager signifie être en mesure de réussir la norme Nager pour survivre : effectuer une entrée à l'eau en eau profonde par roulade, nager sur place pendant une minute puis se déplacer dans l'eau sur une distance de 50 mètres sans objet flottant.

Soins d'urgence aquatique/DEA (suite)

Équipement(s) et matériel : Pour les candidats :

- Nécessaire pour la baignade (maillot de bain)
- Masque de poche et gants

Manuel(s) : Pour les candidats :

- Manuel Canadien de premiers soins
- Manuel Canadien de Sauvetage (facultatif)

Plan de cours

- Connaître les maillons de la « Chaîne de survie » et les facteurs de risques
- Aspects légaux (lois, règlements, principes d'intervention)
- Décrire la façon de procéder lors de la communication avec les services pré-hospitaliers d'urgence
- Prendre en charge une situation d'urgence comme sauveteur.
- Signes et symptômes d'angine, d'infarctus, d'arrêt cardiaque, d'AVC et d'AIT
- Administration de l'ASS (ASPIRIN) lors de problèmes cardiaques
- RCR de niveau C et utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA)
- Réagir aux complications possibles de la réanimation
- Dégagement des voies respiratoires obstruées
- Utilisation d'un masque de poche et position latérale de sécurité
- Effectuer un examen primaire et secondaire chez une personne en détresse.
- Principes généraux en premiers soins de base et spécifiques (problèmes environnementaux, traumatiques)
- Prendre en charge une personne susceptible d'être blessés à la colonne vertébrale en partie peu profonde d'une installation aquatique.
- Prendre en charge une personne inconsciente dans l'eau, une personne non-nageur, blessée, fatiguée ou submergée.
- Comment sortir une personne en difficulté d'un bassin en toute sécurité
- Participer à des simulations de victimes afin de pratiquer les notions théoriques.